

L'an deux mille vingt-et-un, le trois décembre, le Comité de Bassin Landes et Pyrénées du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de Monsieur Nicolas PATRIARCHE,

Convocation faite le 27 octobre 2021,

Présents titulaires :

Monsieur Michel CAPERAN pour Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour Syndicat des mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Renaud LAGRAVE pour Région Nouvelle Aquitaine
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités

Excusés titulaires :

Monsieur Julien BAZUS pour Communauté d'agglomération du Grand Dax
Monsieur Matthieu BERGE pour Région Nouvelle Aquitaine
Madame Frédérique CHARPENEL pour Communauté de communes Maremne Adour Adour Côte-Sud
Madame Véronique GLEYZE pour Communauté d'agglomération du Marsan
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour Syndicat des mobilités Pays Basque Adour

Présents* :

Monsieur Arnaud BINDER pour Communauté d'agglomération de Pau
Madame Audrey BRUEL pour Région Nouvelle Aquitaine
Madame Amandine CARRERE pour Syndicat Mixte du Grand Pau
Madame Laure CLEDON pour Communauté de communes Lacq-Orthez
Madame Estelle DAVIAUD pour Communauté d'Agglomération du Pays Basque
Monsieur François DIEMUNSCH pour Communauté d'agglomération du Marsan
Madame Cécile JULIARD pour Communauté de communes Lacq-Orthez
Madame Catherine LEFRECHE pour Communauté de communes Maremne Adour Adour Côte-Sud
Monsieur Michel OLIVE pour Communauté de communes Lacq-Orthez
Madame Julie PISSETAZ pour Communauté d'agglomération du Grand Dax
Monsieur Frédéric PRADERE Communauté de communes Pays Morcenais
Monsieur Lionel ROUX pour Région Nouvelle Aquitaine
Madame Mélanie SAUDO pour Communauté d'agglomération de Pau
Monsieur Pierre SIGUIE pour Région Nouvelle Aquitaine
Madame Delphine VALENTIN pour Région Nouvelle Aquitaine
Communauté de communes de la Vallée d'Ossau

Excusés tiers :

Monsieur Fabien DUPREZ pour Communauté d'Agglomération du Pays Basque
Monsieur Patrice LAURENT pour Communauté de communes Lacq-Orthez
Monsieur Jean-Jacques LASSERRE pour Département Pyrénées Atlantique

**Certains noms sont susceptibles d'avoir été omis. Nous vous remercions de votre compréhension et de nous les communiquer pour ajouts*

PRESENTATION ET POINT D'AVANCEMENT DU PROJET MODALIS

Nouvelle-Aquitaine Mobilités présente les outils déjà déployés (SIM Modalis, Ticket Modalis & Carte Modalis) et la croissance de leurs usages, ainsi que les outils à venir. Ceux en service sont le calculateur d'itinéraires Modalis, utilisé sur les sites et applications Modalis et des réseaux membres de NAM.

Ce calculateur intègre l'offre de transports en commun, mais également les opérateurs de covoiturage, la marche à pied, le vélo et le véhicule personnel.

Le Ticket Modalis est une solution de paiement et validation sur smartphone regroupant le Pass Abonnés TER, l'ensemble de la gamme routière régionale et 12 réseaux urbains, dont PAU et DAX.

Les équipes de Nouvelle-Aquitaine Mobilités négocient un appel d'offre avec dialogue compétitif pour mettre en place un MaaS à l'échelle régionale, conformément à la promesse de mobilité intégrée Modalis.

Les outils billettiques permettront d'ouvrir des parkings vélo sécurisés ou des parkings relais.

SCHEMA MULTIMODAL

Nouvelle Aquitaine Mobilités présente les objectifs et les grandes étapes du schéma multimodal qui démarre début 2022 (Commission d'Appel d'Offres le 10 décembre). Le schéma intégrera les résultats des études relatives au réseau express basque 2025 – 2030, et d'amélioration de la desserte de Pau (réalisée par SNCF Réseau). Les améliorations de desserte possible grâce aux travaux d'infrastructure entre Pau et Oloron seront envisagées. Également, les lignes urbaines structurantes et desservant des pôles majeurs, envisagées dans les plans / stratégies de mobilité des membres seront intégrées aux travaux de mise en coordination des horaires.

Monsieur CAPERAN précise que l'amélioration des correspondances train – bus est bien une attente forte des membres. Monsieur BINDER souligne l'enjeu de renouvellement des DSP urbaines de plusieurs membres dans les prochaines années, et ajoute que les deux horizons de travail 2025 et 2030 sont intéressants : 2025 pour des améliorations pragmatiques des dessertes et 2030 pour plus d'ambition avec un équilibre à trouver au regard des investissements probables sur les infrastructures et les coûts de fonctionnement.

Madame DAVIAUD indique qu'il faudra bien articuler ce schéma multimodal en termes de timing avec les études en cours de renforcement des dessertes ferroviaires. Il y a un travail technique préparatoire qui sera nécessaire avant de présenter aux élus les principales hypothèses.

Nouvelle-Aquitaine Mobilités confirme qu'il prendra bien en compte ces retours pour préciser sa méthodologie d'études et le calendrier de concertation lors des premières réunions.

GOUVERNANCE NAM

Nouvelle-Aquitaine Mobilités présente le projet d'évolution de gouvernance de Nouvelle Aquitaine Mobilités dans le cadre de la prise de compétence des communautés de communes.

Au vu des sollicitations faites à NAM, plusieurs scénarios de gouvernance locale seront possibles dans les nouveaux statuts :

1. Le maintien exclusif du rôle de coordination de NAM, à l'échelle des bassins actuels
2. Un rôle élargi à la planification de projets de territoires avec un budget ad-hoc et la mise en place d'une commission locale de mobilités
3. Un rôle d'AOM

Au niveau de la gouvernance régionale, les nouveaux statuts créent deux collèges d'électeurs :

1. Pour les com-com n'exerçant pas la compétence pleinement
2. Pour les Conseils Départementaux

Pour les com-com n'exerçant pas la compétence pleinement, le montant de l'adhésion serait de 5 000€.

Monsieur PATRIARCHE indique qu'il est important de conserver la dynamique à l'échelle du comité de bassin, en lien avec les flux de mobilités et le schéma multimodal de NAM. Il rappelle l'importance de cette instance pour dialoguer entre les différentes AOM et se projeter ensemble sur les articulations entre les réseaux.